



Conseil économique et social

Distr. générale
18 mai 2011
Français
Original : anglais

Session de fond de 2011

Genève, 4-29 juillet 2011

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire*

Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Déclaration présentée par IFENDU for Women's Development, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, que nous publions conformément aux articles 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2011/100.



Déclaration*

IFENDU for Women's Development (IFENDU), basé à Enugu, au Nigéria, est une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies depuis 2010. IFENDU envisage un nouvel ordre mondial dans lequel les femmes et les hommes soient jugés à égalité et travaillent ensemble en tant que partenaires égaux. IFENDU contribue depuis 2002 à la réalisation de l'objectif 3 du Millénaire pour le développement (promouvoir l'égalité entre les sexes et rendre les femmes autonomes) par des formations et des programmes de sensibilisation à l'égalité des sexes.

Dans le but de contribuer à l'examen du programme de l'ONU en matière de développement concernant ses buts et objectifs lors du prochain débat de haut niveau du Conseil, qui doit avoir lieu du 4 au 7 juillet 2011 à Genève, nous aimerions faire les observations et recommandations suivantes :

Défis à relever

Tout d'abord, dans notre pays, le Nigéria, si la gratuité de l'éducation de base est théoriquement assurée, en fait beaucoup d'écoles ont imaginé diverses manières de faire payer toute sorte de droits, en particulier dans les parties du pays à population relativement dense, afin de permettre aux écoles de fonctionner. Le résultat en est que de nombreux garçons et filles ne vont toujours pas à l'école parce que les parents ne peuvent pas payer le coût de l'éducation. On voit toujours beaucoup de jeunes crier des marchandises dans les rues quand ils devraient être à l'école.

Ensuite, le climat social, culturel, politique et économique du Nigéria (auquel nos diplômés retournent) est encore très largement hostile aux femmes, et ceci en dépit des excellents résultats obtenus par certaines femmes qui ont ces derniers temps été nommées à des postes clefs de direction.

Le rapport du Nigéria sur l'état de la question hommes-femmes pour la conférence Beijing +15, qui s'est tenue à New York en 2010, mettait à 10 % la participation générale des femmes. En outre, le rapport de 2010 sur l'écart entre les sexes dans le monde, qui range les pays selon qu'ils sont plus ou moins proches de réaliser l'égalité entre les sexes en considérant quatre domaines, à savoir participation à l'économie, éducation, santé et existence politique, situe le Nigéria très bas (118^e sur les 134 pays considérés), alors que des pays plus petits d'Afrique le devançaient. Soit dit en passant, ces pays d'Afrique sont aussi membres de la Commission de la condition de la femme. Comme le Nigéria est membre du Conseil de sécurité de l'ONU mais non de cette Commission, il est juste de conclure que les fonctionnaires du Gouvernement nigérian n'ignorent rien des questions de sécurité mais ne sont pas suffisamment informés des problèmes de genre alors qu'une politique nationale est en place sur ce point.

Recommandations

1. Il faut que le Nigéria devienne membre de la Commission de la femme. Cela renforcera et accélérera son engagement en faveur de l'égalité entre sexes, ce qui, à son tour, est essentiel pour atteindre les objectifs des Nations Unies en matière

* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

d'éducation. Qu'il soit membre du Conseil de sécurité de l'ONU n'ajoute rien à la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le Nigéria est un pays assez grand pour faire partie de plusieurs comités de l'ONU. Ceci est capital en raison du rôle directeur que joue le Nigéria en Afrique, ce qui est en contradiction avec son retard pour son programme d'égalité des sexes, par rapport à ces pays dont il est censé être le chef de file.

2. Demander aux gouvernements d'engager les institutions confessionnelles qui s'occupent d'éducation d'actualiser leurs connaissances en matière d'égalité des sexes.
